



**DIRECTION DES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES**  
**Division des statistiques Sociales, du Suivi des Conditions de Vie et de la**  
**Pauvreté**

**Communication des résultats de pauvreté**  
**de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages au Sénégal**  
**(EHCVM 2018/2019)**

**juillet 2020**

**L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM)** vise à produire des indicateurs pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages mais aussi de fournir les données pour l'évaluation des politiques publiques.

Elle s'est déroulée simultanément dans les huit Etats membres de l'UEMOA, sur la période de septembre à décembre 2018 pour la première vague et d'avril à juillet 2019 pour la seconde. Chaque vague a porté sur la moitié de l'échantillon global de 7156 ménages. L'approche des deux vagues se justifie par la nécessité de prendre en compte la saisonnalité de la consommation des ménages.

L'EHCVM est, en outre, marquée par :

- des outils de collecte, notamment des questionnaires, et une méthodologie d'enquête harmonisés ;
- un échantillon représentatif au niveau national permettant d'assurer la significativité des indicateurs désagrégés jusqu'au niveau régional et par milieu de résidence (urbain et rural) ;
- l'utilisation de la technologie de la collecte des données assistée par ordinateur ;
- le traitement des données sur la base de méthodologies communes à travers un processus inclusif regroupant les experts de tous les instituts nationaux de la statistique (INS) des Etats membres de l'UEMOA et ceux de la Banque mondiale.

Les indicateurs de la pauvreté obtenus et mentionnés dans le tableau ci-dessous sont calculés suivant deux approches différentes :

- la première approche est basée sur l'élaboration d'un **seuil de pauvreté national** afin de permettre l'évaluation des politiques publiques du pays. **Avec cette approche l'incidence de la pauvreté individuelle au Sénégal est de 37,8% ;**
- la deuxième approche utilise le **seuil international de pauvreté monétaire modérée** qui est de **3,2 dollars par personne et par jour en Parité du Pouvoir d'Achat (PPA) de 2011**. **Avec cette approche, l'incidence de la pauvreté au Sénégal est de 32,6 %.**

**TABLEAU : pauvreté au Sénégal en 2018/2019**

Indicateurs de pauvreté monétaire et d'inégalité				
Dépense moyenne annuelle normalisée par tête en FCFA	Seuil de pauvreté national en FCFA	Incidence de la pauvreté nationale en %	Indice de Gini	Indice d'inégalité inter décile P90/P10
507 350	333 441	37,8	0,351	4,391
Indicateurs de pauvreté suivant le seuil international de \$3,2 en PPA 2011				
Dépense moyenne annuelle nominale par tête en FCFA	Seuil international de pauvreté en 2018 en FCFA	Incidence de pauvreté en %		
527 800	298 448	32,6		

Sources, EHCVM 2018/2019, ANSD

Il est aussi important de relever que compte tenu des différences d'ordre méthodologique entre l'enquête harmonisée et les enquêtes de pauvreté qui ont été menées par le passé, les indicateurs de pauvreté de l'EHCVM ne sont pas comparables avec ceux issus des anciennes enquêtes comme l'ESPS (2005 et 2011). L'ANSD, en collaboration avec la Banque mondiale et l'UEMOA, est en train de travailler sur certaines techniques de raccordement afin de disposer d'une nouvelle série de données comparable sur la pauvreté.

***NB : Un rapport d'analyse plus détaillé sur le profil de la pauvreté et sur les aspects méthodologiques est en cours d'élaboration et sera présenté et partagé bientôt.***

----- 0 -----